

LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ/BIÈVRE

# La Mission locale reçoit 43 792 € pour accompagner les jeunes vers l'emploi

Lundi 15 avril, Anne Robert, directrice du Pôle emploi de La Côte-Saint-André, a accueilli les représentants de la Mission locale de la Bièvre, Christian Nucci, son président, Michel Champon et André Chevallereau, ses vice-présidents, représentant les intercommunalités de Bièvre-Isère et Bièvre Est, et Bruno Amy, son directeur. L'objectif de cette rencontre était la signature d'une convention de coopération pour l'année 2019.

Un document décrivant la complémentarité de l'offre de services mise en place par les deux structures pour les jeunes de moins de 26 ans. Et stipulant le versement par Pôle emploi d'une subvention de 43 792 € à la Mission locale pour assurer, par délégation, l'accompagnement de 120 à 150 jeunes sur les 500 jeunes de Bièvre inscrits à Pôle emploi.

Ce partenariat a été instauré il y a cinq ans. Il s'étend aux domaines du

social, de la santé et de la mobilité, qui reste le frein principal d'accès à l'emploi. Une synergie s'est créée, notamment par le biais de temps de rencontre mensuels organisés entre les conseillers et les référents et par la participation à des actions communes.

« Le bilan est très positif, les résultats sont de 5 à 6 % supérieurs aux moyennes départementale et régionale », précise Bruno Amy.

**Marie-Françoise RATTIER**



Une convention a été signée entre Pôle emploi et la Mission locale de la Bièvre.